

Aide financière aux jeunes chercheurs de Paris-Ouest-Nanterre

2^e appel à candidatures (2014-2015)

Le CERNEA, association de recherche interdisciplinaire appliquée fondée en 1983 à Paris X, a décidé d'affecter à nouveau en 2015 un montant de 20.000€ à l'aide de jeunes chercheurs nanterrois qui seraient freinés dans leurs travaux de terrain par l'insuffisance de leurs ressources.

Tous les chercheurs en M2 et doctorat de l'université peuvent candidater. Les recherches qui se situent à la frontière entre plusieurs disciplines seront particulièrement appréciées.

Les dossiers de candidature devront comporter :

- 1) Une fiche synthétique : nom, prénom et coordonnées personnelles, discipline(s), niveau d'études, appartenance institutionnelle et directeur de recherche, sujet de la recherche, montant demandé.
- 2) un bref CV
- 3) Une présentation en une dizaine de pages maximum de : l'objet de la recherche, sa problématique et sa méthodologie, son degré d'avancement, le plan de travail prévu et les besoins en travail de terrain qu'il implique.
- 4) Un budget prévisionnel des frais de recherche de terrain, un état (ou une estimation) des ressources institutionnelles ou personnelles disponibles, justifiant le montant pour lequel vous faites appel à l'aide du CERNEA.

Les dossiers devront être remis avant le 15 février 2015, complétés par l'envoi par e-mail de la fiche synthétique, à :

Béatrice SILVA
Gestionnaire financière
ECONOMIX 0153 UMR7235
UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE
BAT G BUREAU 610E
200 AV DE LA REPUBLIQUE
92001 NANTERRE CEDEX
e-mail : beatrice.silva@u-paris10.fr
Tél 01 40 97 59 10

Les aides accordées, dans la limite de 2000€ par projet, seront notifiées et versées dans le courant du mois de mars.

Afin de permettre au CERNEA d'évaluer (et améliorer) l'efficacité du dispositif, les bénéficiaires s'engagent à lui envoyer, dans le courant ou à l'échéance de leur recherche, un bref compte-rendu de la réalisation de leur travail de terrain, et en particulier de ses conditions matérielles.

En cas de besoin d'information complémentaire, s'adresser à Annie Vinokur (vinokur@u-paris10.fr, tel 01 42 62 01 20)